

Pôle culture
Direction musées et patrimoine
Rapporteur : Catherine GENTILE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_141
SÉANCE DU 16 MAI 2023

35 - MUSÉE THOMAS HENRY - DONATION D'UNE SCULPTURE DE RENÉ LETOURNEUR

Le musée Thomas Henry enrichit son important fonds de sculpture du début du XX^e siècle d'une œuvre de René Letourneur (1898-1990), la statue en marbre *Élan*, donnée manuellement par son fils Jean Letourneur (h. 39 x l. 13,5 x p. 13,5 cm).

René Letourneur est un sculpteur français figuratif du XX^e siècle. Influencé par l'art d'Aristide Maillol et de Joseph Bernard, c'est un artiste qui a principalement pratiqué la taille directe et s'est beaucoup illustré dans le domaine de la commande publique. La statuette *Élan* s'inscrit dans le début de la carrière de l'artiste (vers 1927-1930).

Cette œuvre importante trouvera une place aisée dans le parcours du musée et la collection de sculptures, riche d'environ 500 numéros, principalement des pièces des XIX^e et XX^e siècles. Cette sculpture permettra d'apporter qui plus est un discours renouvelé : la taille directe est absente des collections et cette acquisition permettra de compléter ce manque pour la compréhension de la sculpture de la fin du XIX^e siècle début du XX^e siècle.

Cette œuvre devra être exposée en permanence au sein du musée Thomas Henry, conformément à la demande expresse du donateur. Il sera établi un reçu fiscal à la hauteur de 22 000 €, montant accepté par la commission régionale d'acquisition de Normandie qui s'est tenue le 21 février 2023. Le don sera accompagné de quatre dessins, également de la main de René Letourneur, qui ne seront pas inscrits à l'inventaire du musée mais présentent un intérêt documentaire pour comprendre le processus créatif de l'artiste. La liste des dessins est annexée à la délibération.

Le projet d'acquisition a reçu l'avis favorable à l'unanimité de la commission régionale d'acquisition de Normandie du 21 février 2023.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver le principe de cette donation aux conditions demandées et inscrire la sculpture *Élan* à l'inventaire réglementaire des collections du musée Thomas Henry,
- approuver l'établissement d'un reçu fiscal pour le montant de 22 000 € conformément à la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,
- approuver le principe de l'acquisition gracieuse à titre documentaire des quatre dessins, sans inscription à l'inventaire réglementaire,
- remercier M. Jean Letourneur pour sa généreuse donation.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h20		Nombre de votants : 53	
Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 16 mai 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

MARGUERITTE Camille
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

René Letourneur- Dessins en rapport avec «

Nu féminin de face, debout

Graphite, RL en bas à gauche

23 x 15 cm

Au dos, n° 704



Nu féminin, debout, de face

Graphite, RL en bas à droite

13,5 x 7,5 cm



Nu féminin debout, de face

Graphite, RL en bas à droite

49,5 x 28 cm



Nu féminin, debout se tenant les cheveux

Fusain RL 58 en bas à droite

62 x 42 cm



Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023



ID : 050-200056844-20230517-DEL2023_141-DE

